



## Les enjeux pour votre entreprise

**Réglementaires** : mise en conformité de votre entreprise par rapport à vos obligations en matière de santé et de sécurité au travail.

**Humains** : sécurité et santé au travail, organisation de la réponse médicale de première urgence.

**La prévention** : réduction de l'absentéisme et des maladies professionnelles, réduction du taux d'accident du travail par des actions de prévention menées en collaboration avec le responsable des ressources humaines.

**Economiques** : maîtrise des coûts en déléguant la gestion de l'activité paramédicale à un professionnel de la santé.

**Leader français** de l'**Assistance Médicale** en milieu industriel et tertiaire, **PMS Médicalisation (PmSm)** est une structure dédiée à la mise en place de solutions de gestion externalisée de l'infirmierie d'entreprise.

En confiant la **gestion de votre infirmerie** d'entreprise à un **expert**, votre société peut se recentrer sur son cœur de métier. Notre prestation permet de gagner en **efficacité**, en **sécurité** et en **sérénité**.

Si votre entreprise compte plus de 200 salariés sur un site de production industrielle, ou plus de 500 salariés pour les entreprises tertiaires, vous êtes concernés (art. R4623-32/33/34 du Code du travail).

Nos personnels de santé interviennent au sein de votre établissement sous la responsabilité du médecin du travail afin de prendre en charge les **soins courants**, gérer les **situations médicales urgentes**, mettre en œuvre les **actions de prévention** et aider à l'organisation des visites de **santé au travail**.





# NOTRE PRESTATION

PmSm offre une large gamme de services pour la gestion de votre infirmerie en collaboration avec la Direction des Ressources Humaines et le médecin du travail de votre entreprise.

- ✓ **Recrutement, management et gestion des carrières** des personnels infirmiers affectés sur le site
- ✓ **Encadrement administratif** de la prestation par notre direction opérationnelle
- ✓ **Pilotage, gestion et reporting** de la prestation. En option, mise à disposition de solutions logicielles
- ✓ **Permanence télé-médicale** : en l'absence du médecin du travail, nos personnels infirmiers peuvent contacter un médecin à tout moment



Les   
PmSm



- + La **permanence télé-médicale** de PmSm sécurise l'intervention de notre personnel infirmier et permet la délivrance d'une prescription médicale. Les urgences absolues restent traitées par l'appel au 15.
- + Nous gérons les **carrières de nos personnels** en leur permettant d'intégrer des **formations** dans le domaine de la santé en entreprise.
- + Notre Directeur Médical supervise l'activité médicale, il est **l'interlocuteur privilégié** de votre médecin du travail en cas de nécessité.
- + Prise en Charge de **l'élimination des déchets d'activité de soin (DASRI)**.
- + Nos prestations sont couvertes par notre **assurance Responsabilité Civile Professionnelle**.
- + Offre de **location** et de **maintenance** des dispositifs médicaux (défibrillateur, etc.)
- + Gestion des **dotations médicales** (petits matériels, approvisionnements pharmaceutiques)

PmSm.fr

Rejoignez-nous



[contact@pmsm.fr](mailto:contact@pmsm.fr)

04 42 97 51 51

260 rue René Descartes  
13857 Aix-en-Provence - France

